

# PROCÈS – VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 16 mai 2023

Séance ouverte à 20 heures

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Le seize mai deux-mille-vingt-trois à 20 h 00, les membres du conseil municipal de la commune de Vanosc se sont réunis à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Dominique MAZINGARBE Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur MAZINGARBE Dominique Maire, préside la séance.

Étaient présents : Mesdames Véronique BERLAND, Irène PAIN, Karine SOUBEYRAT-MONTAGNE. Messieurs Jérôme DESGLENNE, Bruno FANGET, Marc GAY, Jean-Pierre LAFONT, Fernand LEPIN, Fabrice MANDON, Bernard PERRIER, Fabien VIALLETTE, et Gilbert VINCENT formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 13 membres.

Absents :

FRERE Daniel

Monsieur Fabrice MANDON a été élu secrétaire de séance

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte rendu du 6 avril 2023.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention: 0

Monsieur MAZINGARBE Dominique, Maire, ouvre la séance.

## **DELIBERATION N°2023-40 : DÉNEIGEMENT : DEMANDE D'AIDE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire dresse le bilan du coût du déneigement des voies communales pour l'hiver 2022-2023 :

- Achat de produit : 1 848,00 € TTC
- Travaux en régie : 4 947,40 € TTC

Le Conseil Municipal sollicite l'aide la plus large possible auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental.

**Voté à l'unanimité**

## **DELIBERATION N°2023-41 : ACHAT TENTE DE RECEPTION PLEIN AIR**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'acquérir une tente de réception plein air de 5 m x 8 m auprès des Établissements TRIGANO MDC de TAIN l'HERMITAGE (38) pour un montant de 1 051,00 € HT. Les frais de port seront d'un montant de 90,00 € HT.

**Voté à l'unanimité**

## **DELIBERATION N°2023-42 : ACHAT ARMATURE DE RECEPTION PLEIN AIR**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable d'acquérir une armature de tente de réception plein air de 5 m x 8 m auprès des Établissements TRIGANO MDC de TAIN l'HERMITAGE (38) pour un montant de 998,00 € HT. Les frais de port seront d'un montant de 80,00 € HT.

**Voté à l'unanimité**

## **DELIBERATION N°2023-43 : ACHAT ÉQUIPEMENTS JARDIN INTERGENERATIONNEL**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'acheter différents équipements pour la mise en place d'un jardin intergénérationnel situé à côté de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à savoir :

- une tondeuse électrique Honda pour un montant de 719,25 € HT auprès des Établissements MARTEL MOTOCULTURE de SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE (42) ;
- 5 bancs pour un montant de 708,29 € HT auprès du Comité d'Animation ;
- 4 m de madrier traité, du géotextile pour un montant de 455,40 € HT et du sable pour un montant de 884,36 € HT auprès des Établissements GEDIMAT de DAVEZIEUX (07) ;
- des filets de protection pour la descente de la rampe de la MAM pour un montant de 626,06 € HT auprès de la Société LA FABRIQUE A FILETS de THIONVILLE (57) ;
- une table de ping-pong extérieur bleu en acier laqué pour un montant de 1 193,33 € HT auprès de la Société JPP EQUIPEMENT de VALENCE (26).
- du sable pour un montant de 872,36 € HT auprès des Établissements GEDIMAT de DAVEZIEUX (07).

**Voté à l'unanimité**

## **DELIBERATION N°2023-44: ACHAT EQUIPEMENT MAM**

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'acheter différents équipements et fourniture pour l'aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) à savoir :

- une enseigne pour un montant de 1 635,00 € HT auprès des Établissements COOLFABRIK de BURDIGNES (42) ;
- des matériaux pour la création d'une cloison pour un montant de 941,61 € HT auprès des Établissements GEDIMAT de DAVEZIEUX (07) ;
- la fourniture et la pose d'une cuvette wc bébé pour un montant de 572,30 € HT auprès de l'Entreprise D.L. Services de VANOSC ;
- une plaque à induction, un réfrigérateur, un aspirateur balai et lave linge Hublot pour un montant de 1 539,98 € HT auprès des Établissements DARTY de DAVEZIEUX (07) ;
- des équipements pour l'ouverture de la Maison d'Assistante Maternelle (MAM) pour un montant de 7 959,95 € HT auprès de la WESCO de CERIZAY (79).

**Voté à l'unanimité**

## **DELIBERATION N°2023-45: RESTAURATION, POSE ET FOURNITURE DE PORTES EN CHÂTAIGNER A LA CHAPELLE SAINT NIZIER**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine les dons perçus des souscripteurs pour la restauration de la Chapelle Saint NIZIER sont de 6 542,40 € et la Région Rhône Alpes a accordé une aide de 12 000 €. Le montant total de l'aide est de 18 542,40 €.

De ce fait, il serait souhaitable de procéder aux travaux de rénovation de la Chapelle Saint Nizier :

- restauration de la porte de service en châtaigner avec goutte d'eau,
- pose et fourniture de la porte principale cintrée,

à Monsieur Jean-Claude JURDIC de VANOSC pour un montant de 600,00 €.

**Voté à l'unanimité**